

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 50 (1914)

**Heft:** 19

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

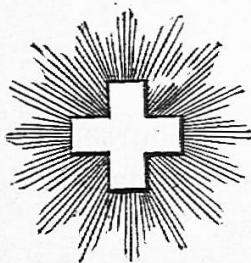
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 19.



LAUSANNE

9 Mai 1914

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

---

SOMMAIRE : *Lettre de Belgique.* — *Les traitements des instituteurs en Allemagne.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Variété.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation.* — *Leçons pour les trois degrés.* — *Rédaction.* — *Arithmétique.* — *Le dessin à l'école primaire.* — *Avis divers.*

---

## LETTRE DE BELGIQUE

### *Réformes et créations.*

Ceux qui suivent d'un regard bienveillant la marche des idées en Belgique assistent avec un peu d'ahurissement à un véritable branle-bas de réformes et de créations dans le domaine pédagogique. Il ne se passe pas de semaine sans que les grands quotidiens belges, et tout spécialement ceux qui s'impriment dans la capitale, ne nous donnent d'intéressantes nouvelles qui révèlent l'intensité de l'intérêt que les autorités nationales, provinciales et communales ou l'initiative privée attachent aux questions scolaires.

Il y a quelques semaines, la Belgique inaugurait son Ecole supérieure de pédagogie, qui portera le nom d'institut Buls-Tempels, en l'honneur de M. Buls, l'initiateur de la Ligue de l'enseignement, et de M. Tempels, le créateur de l'« Ecole modèle » de Bruxelles. Cette école des hautes études pédagogiques se propose de recueillir les documents scientifiques utiles à l'avancement de la pédagogie, et de perfectionner le personnel enseignant en l'initiant aux recherches expérimentales et en le stimulant au travail personnel.

Pourront y étudier les instituteurs et institutrices, les professeurs ayant enseigné pendant deux ans. Les cours porteront sur les bases psychologiques, physiologiques et sociologiques de la pédagogie, la législation et l'organisation scolaires comparées. Ils auront

une durée de deux ans et pourront être suivis d'une troisième année pendant laquelle les candidats présenteront une thèse en vue de l'obtention d'un diplôme.

Les créateurs de cette Ecole supérieure espèrent fournir aux pédagogues les moyens de compléter et d'approfondir leurs connaissances scientifiques en leur offrant des cours et des instruments de travail que jusqu'à présent les Universités belges — comme tant d'autres — étaient incapables de leur procurer. Le seul reproche qu'on puisse adresser à cette institution nouvelle, c'est précisément qu'étant située à Bruxelles, où les ressources intellectuelles sont déjà si abondantes, elle ne fera guère, semble-t-il, que de donner aux riches, puisqu'il sera sans doute extrêmement difficile à des instituteurs ayant déjà enseigné pendant deux ans de quitter leur classe pour aller habiter la capitale pendant plusieurs mois, et que les maigres budgets du corps enseignant seront toujours l'insurmontable obstacle. Il faut souhaiter que l'Ecole des hautes études pédagogiques devienne un centre de rayonnement et que par une décentralisation universitaire bien comprise, par la création de cours de vacances, par des publications graduées et méthodiques, tous ceux qui souhaitent de s'initier à la pédagogie scientifique ou d'affermir leurs connaissances puissent le faire facilement.

Les dirigeants de l'école, et particulièrement la ligue de l'enseignement voudraient une réforme complète des études pédagogiques. Ils constatent d'une part la nécessité de pénétrer les futurs instituteurs de l'esprit scientifique de la pédagogie moderne, d'autre part l'impossibilité dans laquelle se trouvent les écoles normales actuelles d'opérer cette pénétration. Le système qui consiste à mener de front pendant quatre années consécutives, les études humanitaires générales et les études pédagogiques spéciales, offre de sérieux inconvénients, dont le principal est que les élèves des classes inférieures ont une préparation générale insuffisante pour aborder les questions pédagogiques, psychologiques et philosophiques qu'on leur présente. Ne vaudrait-il pas mieux adopter le système récemment inauguré dans le grand duché de Hesse et demander aux candidats à l'enseignement une solide préparation et une

culture générale étendue, exiger qu'ils aient parcouru le cycle complet des humanités et acquis des connaissances et surtout une méthode de travail qui leur permettraient de suivre avec fruit et intérêt, de l'âge normal de dix-huit ans à celui de vingt, des cours essentiellement pédagogiques, couronnant l'étude des connaissances générales et les spécialisant d'une façon plus systématique, plus intensive et par conséquent plus féconde, en vue de la pratique de l'enseignement. L'école normale proprement dite serait alors vraiment un institut pédagogique, vers lequel divers établissements d'instruction moyenne pourraient acheminer leurs élèves. Le programme spécifique de cette école comporterait avant tout la psychologie, la logique, la pédagogie et son histoire, la méthodologie et la pratique de l'enseignement. Il n'y a rien là, sans doute, d'irréalisable, et la Belgique, dont les institutions scolaires frappent par leur souplesse et leur facilité d'adaptation, paraît s'orienter dans cette voie, conduite par quelques-uns de ses pédagogues les plus distingués.

En attendant cette réforme importante de l'enseignement normal, elle en réalise déjà de notables, nécessitées par la nouvelle loi qui va être promulguée. La loi Poulet établissant — ainsi que je l'ai montré ici-même — le quatrième degré scolaire exige un personnel orienté vers l'enseignement technique et on s'est mis à surcharger les programmes déjà bien lourds, hélas ! des Ecoles normales, à créer des cours temporaires de vacances, pour initier les instituteurs et les institutrices aux travaux manuels les plus divers. La loi nouvelle rend également officiel et obligatoire l'enseignement des arriérés et des anormaux pédagogiques et médicaux. Il sera donc nécessaire de préparer spécialement les futurs éducateurs qui auront à enseigner dans les classes d'anormaux. C'est dans ce but que M. le professeur Van Biervliet, de l'Université de Gand, vient de donner aux professeurs d'écoles normales des cours temporaires de psychologie expérimentale.

Enfin, la ville de Bruxelles, dont les heureuses initiatives dans le domaine scolaire font l'admiration de tous les éducateurs, a créé tout récemment une œuvre bien intéressante, due à la Société protectrice de l'enfance anormale : les ateliers d'apprentissage pour

anormaux et arriérés psychiques (Hilfschule), dont il existait déjà, du reste, un prototype à Anvers.

L.-S. PIDOUX.

#### LES TRAITEMENTS DES INSTITUTEURS EN ALLEMAGNE

Le mouvement en faveur des augmentations de traitements ne s'arrête pas : nous apprenons chaque mois de nouvelles modifications survenues dans tel Etat confédéré ou dans telle ville en faveur des instituteurs.

##### Dans la Hesse.

La Hesse a augmenté, d'une manière générale, tous les traitements de 11 pour 100 pour l'année courante. Voici d'ailleurs, les grandes lignes d'un nouveau projet de loi, déposé au Landtag : traitement de début, 1 500 marcs<sup>1</sup>; traitement maximum 3 800 marcs, plus 500 marcs d'indemnité de logement, soit 4 300 marcs après trente-quatre ans de services.

Le point faible du projet, aux yeux des instituteurs, est que l'augmentation du traitement de début ne s'élève qu'à 100 marcs.

Les retraites pourront atteindre 3 655 marcs. Jusqu'à présent, le maximum était de 3 400 marcs après cinquante ans de services.

Les pensions des veuves seront de 35 pour 100 du montant de la retraite du défunt.

Par le chiffre maximum de 4 300 marcs auquel tous les instituteurs peuvent atteindre, la Hesse se placera à la tête des Etats allemands, en ce qui concerne les traitements des instituteurs ; mais par le traitement de début, elle prendra place en queue, avec la Bavière.

##### En Bavière.

Le traitement de début reste fixé à 1 200 marcs, le traitement maximum s'élève à 2 800 marcs. La Bavière se trouve ainsi au dernier rang des Etats allemands pour la rémunération des instituteurs débutants.

Si la situation de ces derniers est mauvaise dans les campagnes, elle devient bien meilleure dans les villes.

A Munich, traitement de début : 2 820 marcs ; traitement maximum : 5 520 marcs ; à Nuremberg, 2 640 et 3 220 marcs. Ce sont là les traitements les plus élevés de toute l'Allemagne. Beaucoup de villes de moindre importance ont assuré à leurs instituteurs un revenu que peu de villes d'autres Etats peuvent atteindre, et que la loi prussienne sur les traitements des instituteurs interdit formellement.

Par exemple, la petite ville de *Partenkirchen* a fixé les traitements suivants à partir du 1<sup>er</sup> juin 1913 :

Instituteurs : traitement de début, 2 100 marcs (y compris 600 marcs d'indemnité de logement) ; 8 augmentations communales, chacune de 150 marcs, de trois en trois ans ; maximum total : 4 900 marcs.

Institutrices : traitement de début, 1 610 marcs dont 360 marcs d'indemnité de logement ; 6 augmentations de 75 marcs chacune, accordées tous les trois ans ; maximum total : 3 050 marcs.

<sup>1</sup> 1 marc = 1 fr. 25.

Auxiliaires des deux sexes : 1 250 marcs.

La situation critique des instituteurs des campagnes a été reconnue par plusieurs ministres et par le nouveau roi lui-même. On espérait, en conséquence, que de sérieuses améliorations seraient prévues dans le nouveau budget, pour 1914 et 1915. Il eût fallu 17 millions de marcs environ : on offre 1 730 000 marcs aux instituteurs ! Grand découragement parmi eux.

**En Prusse.**

Les traitements des instituteurs de Prusse sont actuellement fixés par la loi de 1909. Voici comment ils s'établissent :

	marcs		marcs
4 ans à	1 120	=	4 480
3 —	1 400	=	4 200
3 —	1 600	=	4 800
3 —	1 800	=	5 400
3 —	2 050	=	6 150
3 —	2 300	=	6 900
3 —	2 500	=	7 500
3 —	2 700	=	8 100
3 —	2 900	=	8 700
3 —	3 100	=	9 300
9 —	3 300	=	29 700
Soit en 40 ans,	un total de		95 230 marcs

A ces chiffres s'ajoutent, dans certains cas, les indemnités de résidence.

Ce traitement est actuellement jugé tout à fait insuffisant par les intéressés. Le dernier congrès des instituteurs de Prusse a demandé que les traitements des maîtres soient assimilés à ceux d'une certaine catégorie moyenne de fonctionnaires — les Sekretäre — des grandes administrations publiques (les chemins de fer par exemple) qui reçoivent 2100 marcs au début, 4500 marcs comme maximum au bout de vingt-quatre ans.

Les instituteurs prussiens demandent l'égalisation des traitements de tous les maîtres et la suppression des indemnités de résidence. Celles-ci sont d'ailleurs l'exception.

Sur plus de 30 000 Schulverbände (groupes scolaires indépendants), 2000 seulement sont autorisés légalement à accorder des indemnités de résidence. 700 environ profitent de cette autorisation ; parmi eux, 13 seulement (en outre de Berlin, quelques faubourgs et Francfort-sur-le-Mein) accordent l'indemnité légale maximum de 900 marcs. Nous sommes donc ici dans le domaine de l'inégalité la plus choquante.

Le gouvernement prussien, d'ailleurs, oppose son *veto* aux décisions des municipalités quand elles attribuent des indemnités de résidence qui lui paraissent exagérées. La petite ville de Geestemunde avait provisoirement fixé à 300 marcs l'indemnité de résidence des instituteurs, avec une augmentation de 100 marcs après les septième, vingtième et trentième années de service. Au commencement

de l'année dernière, l'indemnité de résidence fut portée à 600 marcs par décision municipale. Mais, vers Pâques, le gouvernement fit savoir qu'il ne pouvait ratifier cette augmentation dont le besoin ne se faisait pas sentir. La ville en appela de cette décision au Conseil provincial, qui, après sept mois d'études, confirma la mesure gouvernementale.

On comprend que les instituteurs prussiens désirent voir disparaître cette cause d'injustice et établir à la place un barème général et uniforme pour tout leur pays.

Et. B...

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**VAUD.** — **Surveillance des écoles.** — Durant l'année scolaire écoulée, MM. les inspecteurs de l'enseignement primaire ont procédé aux inspections et visites suivantes : 1105 inspections et visites de classes; 20 inspections de gymnastique; 593 visites des cours complémentaires et préparatoires, 355 examens des cours complémentaires au printemps et en automne, 49 examens de recrues, 265 enquêtes, reconnaissances et affaires diverses.

Les rapports des inspecteurs et les tableaux de promotion donnent une idée favorable de l'état général de notre enseignement primaire. Le rapport du Département de l'Instruction publique constate que le corps enseignant primaire travaille, en général, avec zèle et dévouement; le nombre des difficultés auxquelles le travail et la conduite de quelques instituteurs ont pu donner lieu est relativement restreint. Ces difficultés ont été, pour la plupart, réglées par les inspecteurs. Les travaux d'examens ont été sérieusement contrôlés; ils laissent encore à désirer, spécialement ceux concernant la langue maternelle.

\*\*\* **Mutualités scolaires.** — Les mutualités scolaires qui, en 1908, étaient au nombre de 88, ascendent aujourd'hui à 198. Il y a donc eu une augmentation réjouissante de ces utiles et humanitaires institutions. Les sociétés mutualistes affiliées ont passé de 46 à 74. Les enfants constituent la majorité des déposants.

La Caisse cantonale des retraites populaires a, durant l'année 1913, procédé à une enquête auprès des mutualités scolaires sur l'opportunité d'ajouter à l'assurance-vieillesse une branche d'assurance-maladie, dont le fonctionnement aurait un effet très bienfaisant sur l'hygiène scolaire. Les réponses reçues diffèrent beaucoup. Dans leur ensemble elles paraissent cependant plutôt favorables à l'stitution de mutualités scolaires-maladie qui seraient ouvertes à tous les écoliers, mais qui pourraient offrir des conditions particulièrement favorables aux enfants déjà affiliés à la branche d'assurance-vieillesse.

A. D.

\*\*\* **L'Ecole de la forêt à La Rippe.** — L'Ecole de la forêt, à La Rippe, a été fréquentée, en 1913, par 32 garçons genevois, placés sous la direction de deux instituteurs. L'état sanitaire a été excellent durant les soixante jours qu'a duré le séjour. L'examen médical au retour a porté sur 29 enfants et il a été très réjouissant. L'école dans la forêt a non seulement une heureuse influence sur la santé, mais encore sur le travail scolaire. Quelques enfants avaient été signalés

comme étant distraits, incapables d'attention et très pénibles en classe. En plein air, cette inattention a disparu et le travail en a largement bénéficié.

Au point de vue de la santé, les enfants sont rentrés grandement fortifiés. Plusieurs d'entre eux étaient partis dans des conditions médiocres, mal guéris d'une bronchite persistante et toussant encore. L'auscultation au retour a montré, d'une façon évidente, le merveilleux effet d'une cure d'air prolongée, faite dans de bonnes conditions et jointe à une bonne alimentation. L'augmentation de poids a été générale, deux enfants seulement sont restés stationnaires. En moyenne, la balance a accusé un gain 1 kg. 500, soit 25 gr. par jour.

\*\*\* **Augmentations.** — Le Conseil communal d'Yverdon a voté à une forte majorité le rapport municipal sur les nouveaux traitements du corps enseignant primaire. Voici l'échelle adoptée, qui part du 1<sup>er</sup> janvier 1914 :

Instituteurs : de 4 à 5 ans de service, fr. 2100 ; de 6-10 ans, fr. 2200 ; de 11-15 ans, fr. 2300 ; de 16-20 ans, fr. 2500 ; de 21 ans et plus, fr. 2700. Institutrices : fr. 1400, 1500, 1600, 1800 et 2000.

Maitresses d'ouvrages : fr. 1400-2000.

Le Conseil général de Châtillens a augmenté de fr. 150 le traitement de l'instituteur et de fr. 100 celui de l'institutrice. Chavannes-de-Bogis a aussi augmenté de fr. 100 le traitement de son institutrice. A. D.

---

#### VARIÉTÉ

##### **Aux Maitres** <sup>1</sup>.

Votre tâche paraît souvent ingrate et dure,  
Maitres de nos enfants ! attelés chaque jour  
A la même besogne ; et, malgré votre amour,  
Vous éprouvez parfois au cœur une morsure.

On vous accusera, peut-être, avec aigreur,  
D'une sévérité que rien ne justifie,  
L'opinion publique aisément amplifie  
Lorsqu'elle croit pouvoir vous trouver dans l'erreur.

Si vous voulez tenter, en dehors de la classe,  
D'exiger des enfants un geste plus poli,  
Et si, pour effacer de leur cœur quelque pli  
Vous faites, en passant, un reproche à voix basse.

Aussitôt on viendra vous contester ce droit :  
« Que le Maître, à l'école, enseigne l'écriture,  
Le dessin, le calcul, comme aussi la lecture,  
Mais son autorité se borne à cet endroit ».

<sup>1</sup> Ces vers ont été lus au souper annuel offert par la Municipalité de Moudon aux experts, aux autorités scolaires et au corps enseignant, le mercredi 8 avril 1914.

Si, par contre, il se tait, en croisant dans la ville  
Des enfants paresseux, qui rôdent tard le soir,  
S'il poursuit son chemin sans paraître rien voir,  
Lassé de son effort aussi long qu'inutile.

Quelque parent dira : « Mais que pense-t-il donc ?  
N'a-t-il pas pour devoir de veiller sur l'enfance ?  
Puisqu'il n'enseigne pas un peu de bienséance,  
Nos petits sont livrés au plus triste abandon ».

On ne sait pas toujours mesurer votre peine,  
Pour libérer une âme et lui donner l'essor,  
Pour enrichir l'esprit d'un précieux trésor,  
Comme on sème le grain aux sillons de la plaine.

Quand l'enfant mal doué, et plus mal surveillé,  
Grandit sans rien savoir, — comme un arbre qui pousse —  
Contre le Maître encor voilà qu'on se courrouce,  
A cause d'un cerveau qu'il n'a pas dérouillé.

.... Maîtres ! ne cédez pas par dépit ou caprice ;  
Restez bons et joyeux au milieu du combat,  
Et, gardant un espoir que jamais rien n'abat,  
Avec la même ardeur demeurez dans la lice.

Car vous n'avez qu'un but, mais ce but est lointain :  
Sans craindre l'insuccès, sans remarquer l'envie,  
Montrez à ces enfants à bien remplir leur vie;  
Rendez forts et plus purs les hommes de demain.

Et peut-être qu'un jour, — récompense suprême !  
En songeant au passé plus d'un cœur s'ouvrira  
Et, vous rendant justice, avec amour dira :  
« Mon Maître m'a donné le meilleur de lui-même. »

ROGER BORNAND.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

*Les aventures de Jacques Griboulet*, par Oscar Huguenin. Collection *Le Roman romand*. — Librairie Payot et Cie, Lausanne. Prix : 60 cent.

Les gens de Boudry viennent d'adapter à la scène *L'armurier de Boudry*, un des bons romans d'Oscar Huguenin, le savoureux conteur neuchâtelois dont la vogue n'est pas près de s'éteindre puisque voici d'autre part la collection du *Roman romand* qui accueille *Les Aventures de Jacques Griboulet*, l'œuvre si vivante, le chef-d'œuvre probablement du même auteur. Voici la donnée de cet émouvant récit :

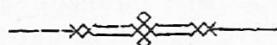
Jacques Griboulet est un jeune paysan-vigneron de Bôle, au cœur d'or, à l'âme fraîche et naïve ; il est vrai que, conscient de sa force et de sa dignité, il n'est guère endurant vis-à-vis de ceux qui se moquent de lui et ne recule pas d'une semelle quand on l'attaque. Amoureux de la Marion Pettavel, il se rend, avec toute la jeunesse de la contrée, à la foire annuelle de Boudry très animée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et où se donnent force réjouissances. Hélas ! la Marion, à qui il avait engagé sa foi, danse avec le gros Coste, de Vermondins, et son attitude est telle que le dégoût se mêle bien vite à la jalouse et au désespoir qui se sont emparés de Jacques. Le jeune homme s'apprête à quitter le bal ; mais les circonstances veulent qu'il se trouve face à face avec Coste, un fier-à-bras qui s'intitule lui-même « l'hercule de Vermondins ». Des propos aigres s'échangent ; on s'invite à sortir pour vider la querelle. Dans l'ombre de la nuit, Coste a sorti son couteau et en frappe traîtreusement son adversaire. Jacques blessé saisit l'« hercule » à bras le corps et, d'un furieux élan, le jette sur le pavé où, le crâne fendu, il est laissé pour mort.

Hélas ! nous sommes encore au temps où la justice prussienne était fort expéditive dans la bonne principauté de Neuchâtel. Jacques risquait fort d'être arrêté et pendu. Il lui fallut donc gagner précipitamment la frontière. Ses aventures commencent à sa fuite éperdue et nocturne à travers le Jura et à sa rencontre avec les douaniers français dont le chef se trouve être par hasard un ami de sa famille ; puis viennent l'attaque des brigands dans l'épais bois d'Amont, où notre héros sauve la vie au jeune baron de Rochejean qui l'attache étroitement à sa personne ; le séjour à Paris ; le départ pour l'Amérique à bord de la corvette du fameux corsaire américain Jones ; le combat naval ; le naufrage et toutes ses périéties ; la participation, avec l'armée de Lafayette à la guerre de l'Indépendance. Enfin, c'est le retour au foyer familial qu'en aucune circonstance Jacques n'a oublié.

Les lettres savoureuses qu'échangent Jacques et ses parents pendant l'exil ajoutent encore un charme de plus à cet ouvrage où les situations sont toujours pleines d'imprévu, mais vraisemblables, où les types abondent, pittoresques, variés, admirablement vivants. Par *Les Aventures de Jacques Griboulet*, O. Huguenin a créé le véritable roman d'aventures qui convient à notre jeunesse ; rien d'inadmissible dans la fiction qui, au surplus, demeure toujours dans les limites de la plus saine moralité ; fraîcheur juvénile et honnêteté foncière dans les caractères ; une saine conception de la vie ; un brin de panache et cet attachement à la patrie qui se resserre encore dans l'éloignement et nous rend, à nous autres Suisses, l'exil toujours douloureux.

Et voilà pourquoi les parents seront toujours bien avisés qui achèteront, pour eux et leurs enfants, ce joli numéro de la sympathique collection du *Roman romand*.

Reçu : Colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande. *Commémoration du Cinquantenaire 1863-1913*. Elégante brochure de 88 pages, éditée par M. A. Leresche, ancien directeur.



## PARTIE PRATIQUE

### RÉCITATION

#### Le réveil.

Quand Bébé se réveille,  
Il s'en vient gentiment  
Grimper jusqu'à l'oreille  
De petite maman,  
Et de sa voix si chère,  
Le doux petit ami  
Lui demande : « Mémère  
A-t-elle bien dormi ? »  
Et puis, docile et sage,  
Il lui tend, sans crier,  
Son rose et frais visage.

A. PERRONNET.

### LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

#### Au rucher.

VOCABULAIRE. *Les élèves trouvent les mots du vocabulaire ; le sens en est précisé, puis ils sont écrits au tableau noir et recopiés plusieurs fois dans les cahiers.*

Les ruches, les essaims, les cadres, les supports, les rayons, les cellules, les alvéoles, les opercules, le miel, la cire, l'hydromel, le couvain, le pollen, les abeilles, la reine, les ouvrières, les bourdons ; l'apiculteur, l'apiculture, le masque, le soufflet, la fumée, les couteaux, les tamis, l'extracteur.

En regardant une abeille, on voit : la tête, les yeux, les antennes, la trompe, le corselet, l'abdomen, les anneaux, les cuisses, les pattes, les poils, les ailes, les nervures, l'aiguillon.

En s'approchant d'une ruche, on entend : des bruissements, des bourdonnements, des frémissements.

EXERCICES. 1. *Les élèves chercheront des adjectifs pouvant convenir à certains noms du vocabulaire.*

Les ruches sont (alignées, bourdonnantes) ; les essaims sont (nombreux) ; les cellules sont (régulières) ; les alvéoles sont (remplies, fermées) ; le miel est (liquide, parfumé, délicieux) ; la cire est (jaune, fusible) ; les abeilles sont (travaillées, infatigables) ; leur trompe est (fine, souple) ; leurs yeux sont (proéminents) ; leurs antennes sont (mobiles) ; leur abdomen est (divisé en anneaux) ; leurs cuisses sont (velues) ; leurs pattes sont (articulées) ; leurs ailes sont (légères, transparentes) ; leur aiguillon est (imperceptible, cuisant).

2. *Les élèves chercheront des verbes pouvant convenir à certains mots du vocabulaire.*

Les abeilles voltigent deça delà, butinent sur les fleurs, construisent les rayons, remplissent les alvéoles, amassent des provisions, bourdonnent, piquent

les importuns. L'apiculteur dispose et surveille les ruches, recueille les essaims, enfume les abeilles, enlève les rayons, extrait le miel, fait fondre la cire. L'essaim bruit, se groupe autour d'une reine, quitte la ruche, se fixe à une branche d'arbre, forme une ruche nouvelle.

3. *Les élèves construiront des petites phrases avec les mots du vocabulaire.*

*Apiculteur, essaim.* L'apiculteur recueille l'essaim bourdonnant. — *Abeilles, ruche.* Les abeilles infatigables quittent la ruche bourdonnante. — *Miel, alvéoles.* Le miel parfumé remplit les alvéoles. — *Aiguillon, importuns.* L'aiguillon cuisant punit les importuns. — *Masque, visage.* L'apiculteur se protège le visage avec un masque. — *Trompe, calice.* L'abeille introduit sa trompe dans le calice des fleurs. Etc., etc.

4. *Les élèves du degré supérieur complèteront les petites phrases ci-dessus au moyen d'un complément circonstanciel et d'une subordonnée.*

L'apiculteur recueille habilement l'essaim bourdonnant qui s'était suspendu à une branche. — Les abeilles infatigables, qui butinent de fleur en fleur, quittent aux premiers rayons du jour la ruche bourdonnante. — Le miel parfumé, qui fera les délices des enfants, remplit les alvéoles jusqu'au bord. — L'aiguillon cuisant, que l'on aperçoit à peine, punit sévèrement les importuns. — L'apiculteur se protège entièrement le visage avec un masque qu'il...., etc., etc.

RÉDACTIONS : **Une abeille.**

PLAN. Observer une abeille. La dessiner et la décrire : La tête. Le corselet. L'abdomen. Les ailes. Les pattes.

SUJET TRAITÉ. — Le corps de l'abeille est divisé en trois parties : la tête, le corselet, l'abdomen. La tête est presque ronde ; elle porte des yeux proéminents, des antennes très mobiles et une trompe qui sert à pomper le suc des fleurs. Le corselet est rayé et brun. Il porte les ailes et les pattes. L'abdomen est divisé en anneaux. C'est à son extrémité que se trouve le petit aiguillon qui cause une douleur si cuisante. Les ailes sont très fines, presque transparentes. Les nervures forment dessus des dessins délicats. Les cuisses et les pattes sont bien articulées. Sur les cuisses, on voit de petits poils. Quand l'abeille a butiné, elles sont garnies de pollen.

**Une ruche en pleine activité.**

PLAN. Observez, dessinez et décrivez une ruche, par une belle matinée, au moment où les abeilles sont en pleine activité.

La ruche. Les abeilles qui partent (elles sortent, une à une, ou par groupes, s'arrêtent, s'orientent, déploient leurs ailes). Les abeilles qui butinent. Les abeilles qui reviennent (vol lourd, marche difficile, cuisses garnies de pollen). Qu'entendez-vous et que sentez-vous ? Réflexions que vous suggère le travail des abeilles.

ORTHOGRAPHE : **L'abeille et les fleurs.**

Quand un soleil incertain, mais déjà puissant, réveille la sève endormie, de petites fleurs des champs, la violette sauvage, la pâquerette des gazon, le bouton d'or des haies, la giroflée hâtive s'épanouissent et parfument l'air. L'abeille quitte sa cité, sachant que la manne est prête pour elle et pour ses petits. C'est plaisir de voir le commerce de ces êtres charmants. La fleur s'incline et se prête

aux mouvements inquiets de l'insecte. L'abeille s'établit au fond de ces réduits dignes des fées, tendus des plus doux tapis, sous des pavillons fantastiques, des murailles de topaze et des plafonds de saphir.

C'est un devoir pour l'abeille de se lever de bonne heure et d'assister au moment où la fleur, qui sommeillait sous la rosée pénétrante, s'éveille, revient à elle-même. Frappée du rayon sympathique, elle n'y résiste pas ; elle laisse aller, attendrie, tout ce qu'elle a de meilleur ; elle est comme une petite source où le miel vient goutte à goutte.

MICHELET.

VOCABULAIRE : *Soleil incertain*, qui ne brille que par intervalles. *Sève endormie*, qui ne circule pas (pendant la mauvaise saison). *Sa cité*, sa ruche, sa maison. *La manne*, nourriture des Hébreux dans le désert et, par extension, toute nourriture préparée par la nature. *Le commerce*, ce mot est pris ici dans le sens de rapports, de relations. *Se prêter*, s'accommoder, consentir. *Topaze*, pierre précieuse de couleur jaune. *Saphir*, pierre précieuse de couleur bleue. *Un rayon sympathique*, qui la pénètre, la fait revivre, lie sa vie à celle du soleil.

DEVOIRS. Lire, puis écrire la dictée au passé et au futur.

#### RÉDACTION

##### **Le cerf et la vigne.** (*Narration.*)

Un cerf, à la faveur d'une vigne fort haute,  
Et telle qu'on en voit en de certains climats,  
S'étant mis à couvert et sauvé du trépas,  
Les veneurs, pour ce coup, croyaient leurs chiens en faute ;  
Ils les rappellent donc. Le cerf, hors de danger,  
Broute sa bienfaitrice : ingratitudo extrême !  
On l'entend, on retourne, on le fait déloger :  
Il vient mourir en ce lieu même.  
« J'ai mérité, dit-il, ce juste châtiment :  
Profitez-en, ingratis. » Il tombe en ce moment.  
La meute en fait curée : il lui fut inutile  
De pleurer aux veneurs à sa mort arrivés.  
Vraie image de ceux qui profanent l'asile

Qui les a conservés.

(LA FONTAINE)

IDÉES PRINCIPALES : Un cerf, poursuivi par des chasseurs, se cache dans une vigne. — Les chasseurs ne peuvent le découvrir et rappellent leurs chiens. — Se croyant hors de danger, le cerf broute la vigne qui l'a protégé. — Il est découvert et tué. — Idée morale : Il faut se montrer digne de la bienveillance qu'on nous témoigne.

Remarques. Le veneur est un chasseur qui poursuit, avec des chiens courants, le gros gibier. — Il semble qu'un cerf doit avoir de la peine à se cacher dans une vigne. Mais il s'agit ici d'une vigne du Midi qui s'enroule aux arbres, se suspend de l'un à l'autre et retombe en masses lourdes. Derrière un abri de cette sorte, le cerf avait pu se dissimuler aux regards.

Explication des mots : *meute* et *curée*, et de la phrase : *il lui fut inutile de pleurer aux veneurs à sa mort arrivés* (plainte de l'animal mourant en présence

des chasseurs rassemblés autour de lui). — Montrer tout ce qu'il y a de vil dans la manière d'agir du cerf qui paie un bienfait par la plus noire ingratITUDE. Citer des exemples semblables : Le soldat blessé, recueilli et soigné par l'ennemi, qui tue un infirmier ; le révolutionnaire étranger qui commet un attentat dans le pays qui lui a donné asile, etc.

Dans leur rédaction, les élèves ne sont pas tenus de rapporter les paroles même du cerf.

*Sujets semblables* : L'ingratITUDE. — Soyons reconnaissants. — Un sûr asile.

P. Ch.

### ARITHMÉTIQUE

#### Enseignement antialcoolique.

1. Un maçon a gagné fr. 5,50 par jour pendant trois quinzaines. Il a bu pendant la 1<sup>re</sup> quinzaine le 1/4 de son gain, et pendant les deux autres le 1/3, et il a remis le reste à sa femme pour le ménage. On demande : 1<sup>o</sup> combien il a gagné pendant ces six semaines (la semaine de six jours) ; 2<sup>o</sup> combien il a donné pour le ménage ; 3<sup>o</sup> combien lui a coûté sa boisson ?

Réponses : fr. 198 ; fr. 137,50 ; fr. 60,50.

2. Abstinent depuis 4 mois, X. a pu s'acheter, avec l'économie qu'il a ainsi réalisée, un habillement de fr. 52, une paire de souliers de fr. 15,50, et un chapeau de fr. 4,50. S'il avait employé cet argent pour sa boisson, combien celle-ci lui aurait-elle coûté par jour ? (mois de 30 jours.) Réponse : fr. 0,60.

3. Désirant assister à un congrès à Strasbourg, un jardinier s'abstient pendant deux mois d'aller au cabaret et économise ainsi la somme nécessaire pour son voyage. Le billet, aller et retour, lui ayant coûté fr. 21,60, et ses autres dépenses s'étant élevées aux 7/9 du prix du billet, on demande combien il a dû économiser par jour sur la boisson ? Réponse : fr. 0,64.

4. X. dépense en moyenne fr. 0,40 par jour au café et en plus 2 francs par quinzaine, le jour de la paie. S'il gagne en tout fr. 2970 par an, quelle fraction de son gain total représente sa dépense au café ? Réponse : le 1/15.

5. Un manœuvre travaille 10 heures par jour à raison de fr. 0,45 l'heure. Il a perdu l'année dernière 10 1/2 journées au cabaret, 4 journées de maladie dues à la boisson et 2 journées en prison pour rixe avec des camarades de café. Quelle perte lui a occasionnée son intempérance ? Réponse : fr. 64,25.

6. Un père de famille dépense en moyenne fr. 0,90 par jour au cabaret. Combien cela fait-il par an ? et combien avec cette somme pourrait-il acheter de litres de lait à fr. 0,25 le litre ? Réponses : fr. 328, 50 ; 1314 litres.

7. Deux ouvriers gagnent chacun 5 francs par jour ; ils ont travaillé 308 jours pendant l'année dernière. Le 1<sup>er</sup> a économisé fr. 20 par mois, et le 2<sup>me</sup> a dépensé en moyenne fr. 0,80 par jour au cabaret. Qu'est-il resté à chacun pour l'entretien de sa famille pendant l'année ?

Réponses : au 1<sup>er</sup> fr. 1300 ; au 2<sup>me</sup> fr. 1248.

A. GRANDJEAN.

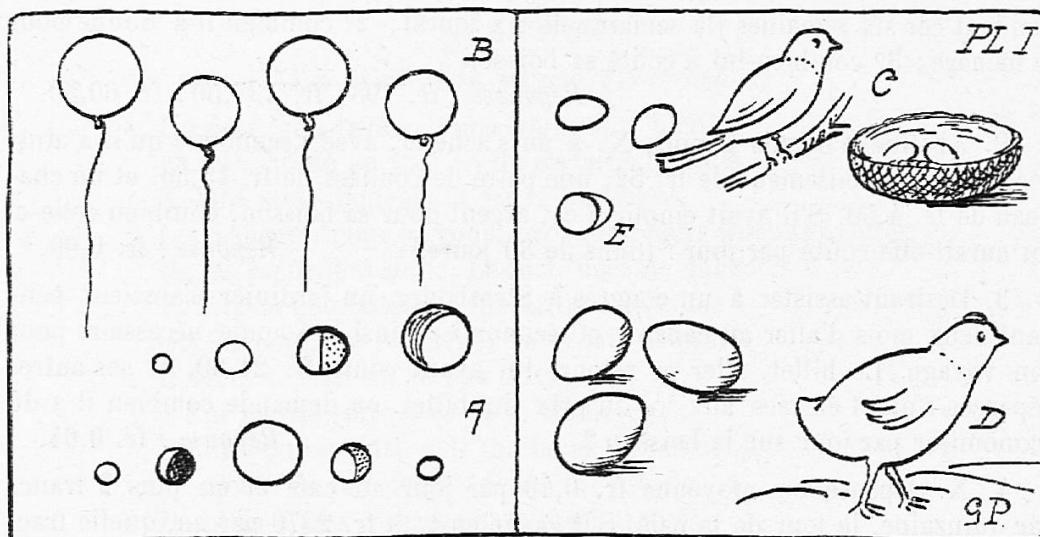
LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Degré inférieur.

Billes, balles, ballons.

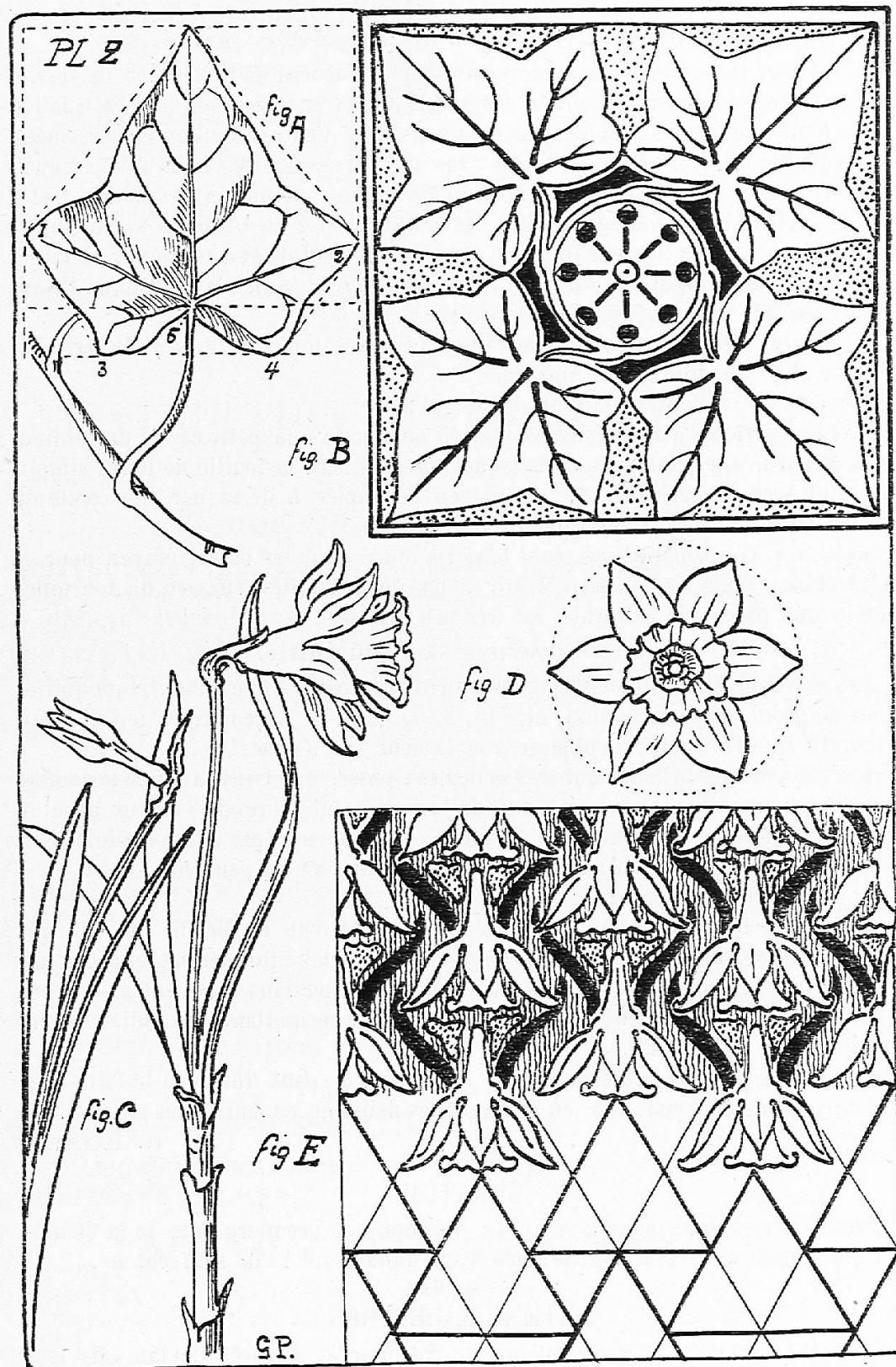
Pour habituer l'enfant à tracer des courbes régulières, prendre quelques billes et balles de grosseurs et de couleurs différentes, et les faire dessiner d'abord sur l'ardoise en commençant naturellement par les plus petites. La circonference ne devra pas être tracée en plusieurs coups de crayon, mais bien en un seul coup, en tournant soit à droite soit à gauche, comme il est indiqué dans la planche I du *Guide méthodique* (exercices d'assouplissement), car c'est aussi bien un exercice d'assouplissement qu'un dessin d'après nature.

Avec des billes et balles de grosseurs différentes, on pourra obtenir des arrangements très intéressants, soit au point de vue des proportions, soit au point de vue de la couleur. Pl. I, fig. A. Les ballons, fig. B, peuvent faire l'objet d'une deuxième leçon ; voir aussi *Guide*, pl. XI.



La couleur aura, là surtout, un charme tout particulier; on peut obtenir l'effet aussi bien avec le crayon de couleur qu'avec le pinceau. En fonçant la teinte d'un côté, on obtiendra davantage de relief.

Tous les enfants aiment à dessiner un oiseau ou un petit poulet, aussi nous ne croyons pas que les croquis C et D de la planche I soient au dessus de la force de nos petits écoliers. Montrer d'abord la différence qu'il y a entre l'œuf et une balle. Commencer peut-être par dessiner une circonference, à laquelle on ajoute une pointe, comme en E. Faire répéter l'exercice plusieurs fois. Si l'enfant a, dans une leçon de modelage, exécuté un nid, le dessin ne présentera aucune difficulté. Pour quant à l'oiseau, on pourra montrer aux élèves que la forme du corps est assez semblable à celle de l'œuf; la tête même a aussi un peu la forme d'un petit œuf. Le poulet, fig. D, plus gros, plus dodu que l'oiseau, se dessine d'après les mêmes principes. L'oiseau, comme le poulet, peuvent donner lieu à de jolis arrangements décoratifs : bordures par exemple.



*Degré intermédiaire.*

**Feuille de lierre et composition décorative.**

C'est avec les élèves de deuxième année que l'on fera de préférence ce dessin.

Le maître se bornera à donner des indications générales sur la construction de la feuille en faisant quelques comparaisons avec d'autres feuilles déjà dessinées.

La feuille de lierre peut s'inscrire dans un carré, fig. A, mais elle est quelquefois plus large que haute. Tracer le pentagone en placant les points 1 et 2 au  $\frac{1}{3}$  environ de la hauteur totale ; les points 3 et 4 au  $\frac{1}{4}$  de la largeur, et le point 5 au  $\frac{1}{6}$  de la hauteur totale. Cependant, ces points peuvent subir certaines modifications, suivant la forme de la feuille. Pour dessiner les contours, l'élève regardera très attentivement son modèle.

*Couleurs.* Mélanger du bleu de Prusse, de la gomme gutte et de la terre de Sienne et passer une teinte uniforme.

Composition : décoration d'un dessus de boîte.

Les proportions étant trouvées, tracer au compas le petit cercle du milieu, puis construire le pentagone dans lequel on dessinera la feuille de lierre simplifiée, qui sera reportée ensuite au moyen de papier à décalquer. Le cercle du milieu sera décoré avec des baies très simplifiées.

*Couleurs.* On peut utiliser trois tons : « foncé pour les baies, moyen pour le fond et clair pour les feuilles. » Il n'y a pas de difficulté à passer un ton foncé sur le fond parce que ce dernier est très peu visible.

*Degré supérieur. La jonquille.*

Les élèves dessineront aussi soigneusement que possible une plante de jonquille ; fleur de profil, de face, bouton, etc. Pl. 2, fig. C et D. A remarquer le joli motif décoratif que l'on pourrait obtenir avec la fleur vue de face.

Les couleurs de la fleur sont très délicates ; passer une teinte avec de la gomme gutte sur l'ensemble, et forcer le ton de la partie tubulaire de la fleur avec du vermillon et de la gomme gutte. L'ombre peut s'obtenir par un ton violacé ou simplement avec le crayon. Les feuilles sont d'un vert un peu bleu.

Composition : un fond orné.

Faire chercher une forme simplifiée de la fleur vue de profil, qui est très caractéristique. Tracer un canevas composé de triangles équilatéraux, et décalquer les fleurs en les plaçant verticalement comme en E, ou dans toute autre position.

Les fleurs étant dessinées, compléter le dessin en mettant des feuilles ou en dessinant un jeu de fond.

Le fond ne doit pas nécessairement être foncé, on peut très bien le faire avec des crayons de couleurs, tout en peignant les fleurs et les feuilles au pinceau.

G. PAYER.

**ERRATUM**

Prière de remplacer par un *ré*, le *fa* du soprano, première note de la 6<sup>e</sup> mesure, du chant « La Source et le Lac » paru dans le n° 18 de l'*Educateur*.

**BOITE AUX LETTRES**

Nous informons nos correspondants de St-Imier et du Crêt Meylan que leur envoi, *Solution du problème pour les maîtres*, n'était pas signé.

LAUSANNE  
Ecole LEMANIA  
Préparation rapide,  
approfondie.  
BACCALAUREATS  
Maturité  
700 élèves en 5 ans  
Les plus beaux succès

## VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Places primaires au concours.

**INSTITUTEURS.** — Chexbres : (Classe primaire supérieure) fr. 2000 plus indemnité de logement fr. 450 ; 19 mai. — Ste-Croix : (Le Château) fr. 1700, plus logement et jardin ; 19 mai.

**INSTITUTRICES.** — Ste-Croix : fr. 1270 pour toutes choses ; 19 mai. — Démoret : (maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille) fr. 780, logement, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et du logement ; 19 mai.

---

Dans sa séance du 27 avril 1914, le Conseil d'Etat a nommé :  
à titre définitif, M. Gustave Aubort, en qualité de maître secondaire au Collège de Moudon ;

à titre provisoire et pour une année, M. Charles Schnapp, licencié ès lettres de l'Université de Neuchâtel, en qualité de maître secondaire au Collège mixte d'Orbe ;

à titre provisoire :

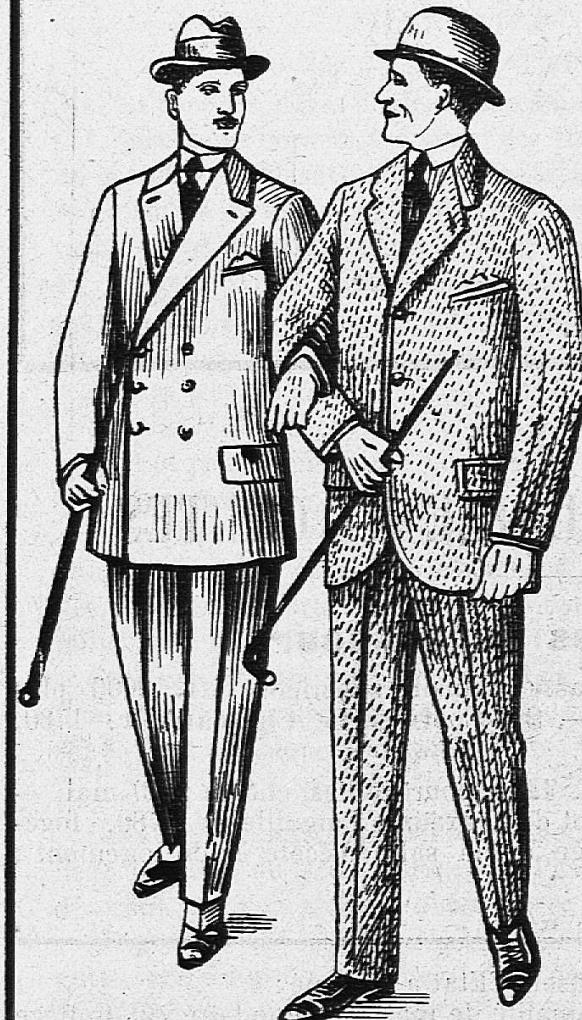
a) M. Georges Vallotton, en qualité de maître spécial de dessin et d'écriture au Collège et à l'école supérieure de Nyon ;

b) Mlle Marguerite Barbey, en qualité de maîtresse secondaire au Collège mixte de Cully. Chancellerie d'Etat.

Jeune homme de 13 ans, écolier du pro-gymnase de Berne, désire passer 3-4 semaines de ses  
**Vacances d'été**  
dans une bonne famille de la Suisse française. Leçons dans la langue désirées.  
Prière d'adresser des offres sous chiffre R 3564 Y à Haasenstein & Vogler,  
Berne.

Favorisez vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

**Maier & Chapuis**  
Lausanne, rue du Pont



# MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours  
un choix superbe en  
VÊTEMENTS  
sur mesure  
et confectionnés.*

## COMPLETS

*sports  
tous genres*

Manteaux

## Gaoutchouc

10<sup>0</sup> | à 30 jours  
aux membres  
de la S. P. V.



## Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le bois de Sauvabelin, à 5 minutes du Signal avec son parc aux daims, grande volière, singes, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le Restaurant du lac est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne. — Téléphone 887.



# Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

## Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique. Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco



La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

Tableaux d'ardoise artificielle. Eternit en couleur grise, brune, verte, noire, etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.  
fr. 37.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

# FŒTISCH FRÈRES

(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

## LIBRAIRIE THÉATRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

### En location :

**Scène démontable et transportable**

**avec tous les décors courants,**

*pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.*

**Les décors se louent aussi séparément.**

Renseignements à disposition.

## NOS NOUVEAUTÉS

### Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

	Prix net.
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain . . . . .	Fr. — .50
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain . . . . .	» — .50
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain . . . . .	» — .50
Solo de mandoline, par L. Garden . . . . .	» — .50
Presque mariée, par C. Natal . . . . .	» — .50
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal . . . . .	» — .60
Ce n'est pas pour les jeunes filles . . . . .	» — .50
A Sainte-Catherine (pr mariage) . . . . .	» — .50
Dans les yeux (pour fillettes) . . . . .	» — .50
Mon prochain , . . . . .	» — .50
La leçon de piano, par A. Ribaux . . . . .	» — .50

### Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain . . . . .	Fr. — .50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain . . . . .	» — .50
L'agent arrange et dérange, monologue gai pour homme, pr J. Germain . . . . .	» — .50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert . . . . .	» — .50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin . . . . .	» — .50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin . . . . .	» — .50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin . . . . .	» — .50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin . . . . .	» — .50

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1<sup>me</sup> ANNEE. — N° 20

LAUSANNE — 16 Mai 1914.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



Librairie H. DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

**Langue allemande.**  
**Die deutschen Klassiker**

Eine Sammlung von billigen Schulausgaben  
mit Einleitungen und Anmerkungen

<b>Wilhelm Tell</b> von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris) .....	<b>1 Fr.</b>
<b>Die Jungfrau von Orleans</b> von Prof. Loiseau (Toulouse) .....	<b>1 Fr.</b>
<b>Faust</b> von Prof. Morel, (Paris) .....	<b>1 Fr.</b>
<b>Hermann und Dorothea</b> von Prof. Meneau (Paris) .....	<b>1 Fr.</b>
<b>Egmont</b> von Prof. Loiseau (Toulouse) .....	<b>1 Fr.</b>
<b>Iphigenie</b> von Prof. Souillart (Lycée Lakanal, Sceaux) .....	<b>1 Fr.</b>
<b>Prinz von Homburg</b> von Prof. Hagen (Lycée de Toulouse) .....	<b>1 Fr.</b>

VIENT DE PARAITRE

**Wallenstein** von Prof. Loiseau (Toulouse), (volume double). **2 Fr.**  
EN PRÉPARATION

**Maria Stuart** von Prof. Beley (Paris).

**Götz von Berlichingen** von Prof. Meneau (Lycee Carnot, Paris).

SYSTEMATISCH GEORDNETE  
**GESPRÆCHSTOFFE**

und Angebahntes Notizbuch (Vocabulaire Allemand-Français) par  
M. MARCEL MATHIS, Professeur au Lycée St-Louis.

Nouvelle édition entièrement recomposée avec la traduction  
française en regard.

Un volume in-16, cartonné toile souple ..... **2 fr. 50**

**Langue Anglaise**

VIENT DE PARAITRE

**Practical Word-Book**

*Vocabulaire Anglais-Français*

classé méthodiquement. Revision du vocabulaire acquis  
(avec les idiotismes et les proverbes anglais) par

**Douglas Gibb**

Professeur au Lycée St-Louis et à l'Ecole Coloniale Chargé de Conférences à l'Ecole Polytechnique. Un vol. in-16 cartonné toile souple **2 fr. 50**

VIENT DE PARAITRE

**Handbook of Commercial English**

The Industrial and Colonial World par

**G.-H. Camerlynck**

Professeur au Lycée St-Louis. Ancien professeur à l'Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie (Paris)  
et à l'école Supérieure de Commerce de Nancy,

Un volume de 288 pages, cartonné toile ..... **3 fr.**

**A. Beltette**

Professeur au Lycée, à l'Ecole Supérieure de Jeunes filles et à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Tourcoing.

**LANGUE ESPAGNOLE**

Nouvelle méthode pour l'enseignement de l'Espagnol par **M.M. E. Dibie**, Agrégé de l'Université, Professeur aux Lycées Carnot et Henri IV.

et **A. Fouret**, Agrégé de l'Université, Proviseur du Lycée d'Annecy.

**Primeros Pinitos**, (classes de 1<sup>re</sup> année) 1 vol. in-8 carré de 244 pages, relié toile, orné d'un grand nombre d'illustrations, 3<sup>e</sup> édition ..... **3 fr.**

**Andando**, (classes de 2<sup>me</sup> année) 1 vol. in-8 carré de 300 pages, cartonné toile, orné d'illustrations spéciales de Victor Ramond **3 fr. 25**

EN PRÉPARATION

**r Espana**, (classes de 3<sup>me</sup> année)

N. B. Tous nos ouvrages sont en vente à la Librairie Payot et Cie, de Lausanne.

## NOMINATIONS.

Dans sa séance du 8 mai 1914, le Conseil d'Etat : a nommé, à titre définitif, Mlle Blanche CHEVALLEY, en qualité de maîtresse secondaire au collège mixte d'Aven-venches ;

a nommé à titre provisoire, Mlle Mathilde ROCHAT, en qualité de maîtresse se-condaire au collège mixte de Bex.

Chancellerie d'Etat.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

**INSTITUTEURS** : MM. Gaillard René à Ursins. Lässer Ernest à Clarens. Rie-ben Alphonse aux Planches (Montreux). Duflon Oscar à Veytaux. Lambery Eugène à Onnens. Burnod Félix à Berolle. Rousseil Paul à Morges. Bassin Binjamin à Avenches.

**INSTITUTRICES** : Mlle Bassin Henriette à Villaret (Belmont s. Yverd.) Mme Monney-Villard Hélène à Nyon. Mles Bally Marie à Rolle. Mottaz Berthe à Concise. Zimmermann Marie aux Avants (Châtelard). Guignard Marie au Petit Mont s. Lau-sanne. Isoz Marcelle à Vich. Mlle Mercier Susanne, maîtresse de travaux à l'aiguille à Orbe. Mlle Chantrens Germaine, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'ai-guille à Apples.

**Baulmes.** — Un examen en vue de la nomination d'un instituteur aura lieu dans cette localité mardi 19 courant, à 10 heures du matin.

**LA SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE**, organise en 1914, les cours de perfectionnement suivants pour la Suisse romande :

a) A la Chaux-de-Fonds, un cours de deux semaines, du 13 au 25 juillet pour l'étude des 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degrés du nouveau Manuel fédéral de gymnastique pour garçons. Directeurs : MM. Bubloz, à la Chaux-de-Fonds, et Bornand, à Genève.

b) A Delémont, un cours de deux semaines, du 13 au 25 juillet, pour l'étude des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> degrés de l'enseignement de la gymnastique pour jeunes filles.

Directeurs : MM. Hartmann, à Lausanne, et Guinand, à Locarno.

**Inscriptions** jusqu'au 15 juin, auprès de M. Auguste Frei, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, à Bâle.

Maximum de participation : 32. Peuvent être admis : les maîtres et maîtresses, de gymnastique, les instituteurs et les institutrices; en outre, toutes autres per-sonnes justifiant de leur intention de se vouer à l'enseignement de la gymnastique et pouvant fournir des références sérieuses sur leurs connaissances générales et leurs aptitudes pédagogiques. Eventuellement on recevra des élèves des dernières classes normales.

Pour le cours de la Chaux-de-Fonds, il est alloué à chaque participant une indem-nité journalière de fr. 3; une indemnité de logement de fr. 2 par nuit et les frais de déplacement aller et retour en III<sup>e</sup> classe. Pour le cours de Delémont, chaque participant recevra une indemnité journalière de fr. 2.

Le Comité de la Société suisse des Maîtres de gymnastique :

G. BUBLOZ.

## VALLÉE DE JOUX

### Courses scolaires.

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles, est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « **L'EDUCATEUR** ».

# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

## TROIS LIVRES

Urbain GOHIER

## POUR ÊTRE SAGES

Un volume de 376 pages. Prix. . . . . Fr. 3.50

Voici un de ces rares livres qui sera demain *un livre de chevet*, qu'on relira longtemps par chapitres, avec un intérêt passionné et un profit certain.

Le célèbre écrivain qui en est l'auteur et qu'on appelle ordinairement « le fougueux polémiste » et « le farouche pamphlétaire » se révèle un moraliste bourgeois de l'espèce la plus sensée, la plus humaine. Tous les lecteurs de « POUR ÊTRE SAGES » goûteront la langue précise et solide, l'éloquence persuasive qu'Urbain Gohier met au service de *la plus saine morale*, dans un admirable esprit de *justice sociale*.

Toutes les questions qui intéressent notre cœur, notre dignité, la paix de notre âme, nos chances de succès, le bonheur de notre foyer, la protection des faibles, le relèvement des malheureux, sont examinées sans pédanterie, par un esprit indépendant et d'une pénétration singulière.

Et combien de suggestions pratiques nous apportent ce vrai bon livre pour résoudre les difficultés de la vie quotidienne !

Maurice BONNEFF

## DIDIER. HOMME DU PEUPLE

Un volume de 300 pages . . . . . Fr. 3.50

Vous êtes-vous posé cette question : *Si un orphelin de huit ans se trouve tout seul, sans argent, sur le pavé de Paris, que peut-il advenir de lui ?* C'est la réponse à cette question que nous apporte M. Maurice Bonneff en une œuvre si émouvante que les plus endurcis ne la peuvent lire sans éprouver un trouble profond.

C'est une figure humaine et inoubliable. Didier n'a rien du romantique, c'est un homme du XX<sup>e</sup> siècle et c'est pourquoi nous le comprenons si bien. Les milieux — les mondes allions-nous dire — qu'il traverse, les personnages qui vivent à ses côtés, sont dépeints avec tant de relief, avec une couleur si vive et une précision si nette que le souvenir en reste ineffaçable. C'est du roman, mais c'est surtout de la vie, ardente, fiévreuse, joyeuse ou douloureuse tour à tour comme le cours de nos jours. A un grand succès d'exactitude, ce beau livre joint l'attrait d'un style fort et original, limpide et rigoureusement châtié, qui lui donne le caractère d'une pure œuvre d'art.

Dora MELEGARI

Ames et Visages de Femmes.

## LES VICTORIEUSES

Sainte Catherine de Sienne. — Christine de Pisan. — Isabelle d'Este.

— Françoise d'Aubigné. — Marie-Thérèse. — Juliette Récamier. —

Florence Nightingale. — Helen Keller.

Un volume in-18 . . . . . Fr. 3.50

LES VICTORIEUSES forment le premier volume de la collection *Ames et Visages de Femmes*, dont le but est de réunir, en une galerie nouvelle, les types les plus représentatifs de l'humanité féminine et de prouver, par ces exemples, de quoi les femmes ont été capables dans l'histoire et dans la vie.

Par son talent si humain et si noble, par son art si pénétrant et si émouvant, DORA MELEGARI a pris place au premier rang des moralistes de notre époque.

Cette œuvre nouvelle s'adresse surtout au public féminin et le volume est présenté à son intention d'une façon élégante, imprimé sur beau papier et orné de 8 magnifiques portraits hors texte.